

Incoterm : EXW		Lieu d'incoterm : DEPART USINE		H.T. Produit		112,88 EUR
		Poids avec emb. tertiaires : 23,000		Total HT		112,88 EUR
Poids brut total : 23,000 KG		Tare emballages tertiaires : 0,000		Escompte		
Total emballages : 1 PAL		VGM :		TVA		22 58 EUR
Volume : 0.144 M3		Tare TC :		TTC		135,46 EUR
Lieu de chargt :	N° TC/camion :	Nom nav. :		Net à payer		135,46 EUR
Moyen de transp. :	N° de plomb :	Date arrivée navi. :		<i>payé virement le 05/12/2025</i>		
	Port embarq. :	Lieu récept. :				
Tournée :	Date embarq. :	Lieu dest. :				
Commentaires export :						
Condition de règlement :		PRÉ 30 jours nets date facture				
Date d'échéance :		29.12.2025				
Coordonnées bancaires :						
IBAN						
SWIFT						
TVA sur les débits. Aucun escompte ne sera accordé pour règlement anticipé. Seuls les produits indiqués comme tels sont certifiés FSC (Celluloses de Brocéliande : n° de certificat FSC® : FCBA-COC-000344 / n° de licence FSC® : C113679). Indemnité forfaitaire légale frais recouvrement : 40 €. Pénalités de retard à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal						
Tout retard de paiement donnera droit à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement s'élevant à 40 euros. (Loi n° 2012-387 du 22 Mars 2012)						
Un taux de pénalité de retard de paiement de 3 fois le taux d'intérêt légal est exigible le jour suivant la date de règlement inscrite sur la facture. (Article L. 441-6 du Code de commerce)						

CIC GME BRETAGNE
IBAN : FR 76 3004 7141 3800 0201 1160 152
SWIFT : CMCIFRPP

